



LE TOMBLAINOIS

Juin 2018 *Spécial Temps Péri-scolaires*

Editorial



Madame, Monsieur,

Concernant les jours et les horaires pour les écoles maternelles et élémentaires, tous les conseils d'écoles ont donné leur avis. À Tomblaine,

nous avons organisé des discussions avec tous les directeurs d'écoles, puis une réunion à l'Espace Jean Jaurès où tous les parents et tous les enseignants qui ont souhaité venir s'exprimer ont pu le faire.

Il est ressorti de ces concertations une nette majorité des avis pour :

- continuer sur un rythme de quatre jours et demi en écoles élémentaires (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi), ce qui permettra aux enfants de continuer à bénéficier des activités péri-scolaires qui sont très appréciées,
- revenir à la semaine de quatre jours pour les écoles maternelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi) pour des raisons évoquées d'une plus grande fatigabilité chez les jeunes enfants.

J'ai soumis cette question au débat, puis au vote du Conseil Municipal qui, par une très large majorité, a émis le même avis (les quatre élus de l'opposition n'ont pas voulu participer au vote).

À partir de ces avis, c'est l'Inspectrice d'Académie qui a décidé de valider ces rythmes scolaires qui seront mis en œuvre à la rentrée de septembre 2018.

Hervé FERON

Maire de Tomblaine



Depuis la mise en place des Temps d'Activités Péri-scolaires en septembre 2014 à Tomblaine, la fréquentation des enfants n'a cessé d'augmenter : de 81% en 2014 jusqu'à 87% des enfants scolarisés en 2017-2018.

Il faut dire qu'à Tomblaine, les T.A.P. sont gratuits pour les familles (ce qui n'est pas toujours le cas dans d'autres communes) et que les activités proposées à vos enfants sont encadrées par une équipe d'animation qualifiée et professionnelle.

La commune organise aussi et finance de nombreuses formations aux animateurs et animatrices, comme :

- La formation B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur), 14 animateurs et animatrices en stage de base et 17 autres en approfondissement (pour être diplômés) en 2018,
- La formation B.A.F.D. (Brevet d'Aptitude à la Fonction de Directeur),
- Des masterclass organisées dans le cadre du Festival de Théâtre « Aux Actes Citoyens » aussi bien pour les élèves de CM2 que les animateurs,
- Un Moniteur-Éducateur en formation par alternance,
- La formation B.P.J.E.P.S (Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire et du Sport) pour certains animateurs,
- La formation de Surveillant de Baignade pour 10 jeunes Tomblainois chaque année,
- La participation d'intervenants professionnels dans les domaines sportifs et culturels.

De plus, un suivi pédagogique est mis en place sur les 3 groupes scolaires. Les référents sont Jérémy BOLLE, Amélie BRACHET et Patricia HERMAN qui travaillent conjointement avec les directeurs d'écoles et les enseignants. Ils sont également à l'écoute des familles.

Cette démarche qualité consiste à proposer à vos enfants en écoles élémentaires des Temps d'Activités Péri-scolaires avec un choix renouvelable chaque trimestre en quatre thématiques :

- La socialisation par le jeu,
- Formation à la citoyenneté,
- Activités sportives,
- Activités culturelles et artistiques.



Sophrologie
automassage



Musique



Batucada



Gymnastique



Step



Prévention routière



Cuisine



Danse



Activités



Activités autour de
l'environnement



Jeux de société



Jeux
d'opposition



Activités autour des vitraux



Ecoles



Baseball



Peinture à la manière de Jackson Pollock



Stylisme



Arts plastiques



autour du bois



Tricot



Danse



Origami



Jeux collectifs



Taekwondo



Couture



Fabrication d'instruments

élémentaires



Pour aider les parents qui auraient un problème de garde, le Centre de Loisirs sera ouvert le mercredi toute la journée (et le matin ne sera donc fréquenté que par des élèves de maternelles).

Nous étendrons le service de transport à quatre arrêts sur le territoire de Tomblaine.

Christiane DEFAUX
Adjointe déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture



Pour toutes les écoles élémentaires :

9 demi-journées de classe sur 4,5 jours, avec maintien des activités périscolaires, réparties comme suit :

Écoles élémentaires	Horaires	Activités périscolaires
Lundi	8h30/11h30 - 13h30/16h30	
Mardi	8h30/11h30 - 13h30/15h00	15h00/16h30
Mercredi	8h30/11h30	
Jeudi	8h30/11h30 - 13h30/16h30	
Vendredi	8h30/11h30 - 13h30/15h00	15h00/16h30

Pour les écoles maternelles :

Il n'y aura plus de temps périscolaires.

Écoles maternelles	Horaires
Lundi	8h30/11h30 - 13h30/16h30
Mardi	8h30/11h30 - 13h30/16h30
Jeudi	8h30/11h30 - 13h30/16h30
Vendredi	8h30/11h30 - 13h30/16h30

Organisation des trajets du Centre de Loisirs à partir de septembre 2018

POUR LES MATERNELLES, EN MINIBUS :

- 8h30 : Place des Arts
- 8h40 : Salle communale
- 8h50 : Place E. Zola
- 8h55 : Rue V. Daubié (arrêt bus Victoire Daubié)

POUR LES ÉLÉMENTAIRES, EN BUS :

- 11h30 : Place des Arts (pour École Badinter)
- 11h40 : Salle communale (pour École J. Ferry)
- 11h50 : Place P. Bert (pour École Brossolette)

POUR TOUS, TRAJETS RETOUR EN BUS :

- 16h50 : Rue V. Daubié (arrêt bus Victoire Daubié)
- 16h55 : Place E. Zola
- 17h00 : Place des Arts
- 17h05 : Salle communale

Modification des tarifs du Centre de Loisirs à partir de septembre 2018

Tarifs actuels maintenus

MERCREDI "1/2 JOURNÉE"

(SANS REPAS) :

- 4,50 € (ou 4,60 €) selon QF pour les Tomblainois
- 8,70 € (ou 8,80 €) selon QF pour les non Tomblainois

Tarifs actuels maintenus

MERCREDI "1/2 JOURNÉE

AVEC REPAS" :

- 9,60 € (ou 9,70 €) selon QF pour les Tomblainois
- 18,20 € (ou 18,30 €) selon QF pour les non Tomblainois

Nouveaux tarifs

MERCREDI "JOURNÉE"

(IDEM VACANCES JOURNÉE) :

- 12,70 € (12,80 €) selon QF pour les Tomblainois
- 25,40 € (25,50 €) selon QF pour les non Tomblainois